



# PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **COVID-19 : nouvelles mesures en vigueur et opération flash de vaccination**

Gap, le 06/03/2021

Port du masque obligatoire sur l'ensemble du département

À la suite de l'annonce par le Premier ministre du placement du département en « surveillance renforcée », et en concertation avec les élus, les acteurs socio-économiques du territoire et l'Agence régionale de santé, Martine CLAVEL, préfète des Hautes-Alpes, a pris un arrêté\* imposant de nouvelles mesures sanitaires qui entreront en vigueur ce dimanche 7 mars 2021. Ces mesures s'accompagnent d'un renforcement des mesures de dépistage dans le cadre de stratégie tester, alerter et protéger.



**Le port du masque**, déjà obligatoire notamment dans les établissements recevant du public (ERP) et lorsque la nature de l'activité ne permet pas de garantir la distanciation sociale, **est imposé désormais pour toute personne de 11 ans et plus sur l'ensemble du territoire des Hautes-Alpes**, dans les **zones habitées** de manière permanente et dans les **zones naturelles** lorsque la distanciation de deux mètres entre les personnes ne peut être respectée.

Afin de limiter les comportements à risques observés notamment sur les **marchés, foires, brocantes**, la **consommation de boissons** est désormais **interdite** lors de ces événements sur les communes à forte densité de population soit **Gap, Embrun et Briançon**.

Enfin, l'**interdiction de diffuser de la musique sur la voie publique** reste en vigueur, tout comme l'obligation pour les hôtels de stations de réserver une partie de leurs chambres pour de la mise en isolement.

Ces mesures, prises pour une durée de **trois semaines**, pourront faire l'objet d'**ajustements**, en concertation avec les élus haut-alpins.

Concernant l'**opération flash de vaccination** dans le département des Hautes-Alpes, **Martine CLAVEL a visité** ce samedi matin le **centre de vaccination de Gap**. Elle a tenu à saluer l'engagement de l'ensemble des professionnels volontaires mobilisés. Au même moment, Hélène LESTARQUIT, sous-préfète de Briançon, a visité le centre de vaccination de son arrondissement.

L'opération flash de vaccination se traduit dans le département par l'ouverture de **2000 créneaux supplémentaires**, accessibles depuis vendredi.

### **Bureau de la communication et de la représentation de l'État**

04 92 40 48 10  
[pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr)  
Préfecture des Hautes-Alpes

28, rue Saint-Arey  
05 011 GAP Cedex

A Gap, pas moins de 4 médecins, 4 infirmiers et 6 personnels d'accueil, de sécurité et de soutien logistique sont mobilisés en permanence afin de permettre la vaccination de **214 personnes par jour** depuis vendredi (**contre 114** en rythme normal) dans le cadre de cette opération.

Près de **11 000 doses du vaccin Pfizer-BioNtech** ont d'ores et déjà pu être administrées sur le territoire (7 000 premières injections et 4 000 secondes injections) dans les quatre centres de vaccination (Gap, Briançon, Embrun et Laragne-Montéglin).

La préfète rappelle qu'au-delà de cette opération flash, l'accélération de la vaccination prévue en avril reste **conditionnée** à la quantité de vaccins livrés.

Ces mesures sont prises dans l'optique d'**éviter** un éventuel **confinement les week-ends**. Pour ce faire, la **vaccination** du plus grand nombre, parmi les personnes éligibles, constitue une réponse efficace. Cependant, le respect assidu des **mesures barrières** que sont le **port du masque** et la **distanciation sociale**, et le maintien autant que possible du **télétravail** demeurent les meilleurs moyens d'éviter l'aggravation de la situation sanitaire.

\* Arrêté préfectoral du 5 mars 2021 publié au recueil des actes administratifs sous le n° 05-2021-03-05-002

**Bureau de la communication  
et de la représentation de l'État**

04 92 40 48 10  
[pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr)  
Préfecture des Hautes-Alpes

28, rue Saint-Arey  
05 011 GAP Cedex